

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL
DE L'UFR SCIENCES SOCIALES ET ADMINISTRATION
En formation plénière
Séance du 17 novembre 2015**

Etaient présents :

Marianne COJANNOT-LE BLANC	Directrice
Olivier KYBURZ	Directeur Adjoint
Norbert VILLARD	Responsable Administratif
Mascia REATO	Adjointe au Responsable administratif- Responsable de la scolarité
Céline DEL FRANCO	Secrétaire de direction

MEMBRES ELUS	
Enseignants collège A	Enseignants collège B
Carole BRUGEILLES Franck COLLARD Brigitte BOISSAVIT-CAMUS Frédéric LANDY Christel MULLER Jena Michel SALLMANN	Olivier KYBURZ Fabrice BONDOUX Véronique BOUCHERAT Colin GIRAUD Fabienne LLENSE Sylvaine CAMELIN Emmanuel DEVIENNE
Personnel BIATSS	Etudiants
Francine LEDENOU Jordan PERICHET Mustapha SOULA	
Membres invités	Procurations
Marie-Joséphine WERLINGS Caroline GALLAND Natacha PERNAC	Albert PIETTE à Olivier KYBURZ Anne Laure CERMAK à Mustapha SOULA Monique POULOT à Frédéric LANDY

Marianne COJANNOT-LE BLANC ouvre la séance à 13h30.

Marianne COJANNOT-LE BLANC présente aux membres du CUFR la nouvelle responsable scolarité et adjointe au responsable administratif, Mascia REATO, qui remplace Emmanuelle CAVA depuis le 2 novembre 2015.

I. Approbation des comptes-rendus des CUFR SSA des mardis 15 et 29 septembre 2015

Aucune remarque n'est formulée.

Les comptes rendus des conseils pléniers de l'UFR SSA des 15 et 29 septembre 2015 sont approuvés à l'unanimité des membres présents ou représentés.

II. Information sur la campagne emploi 2016

Marianne COJANNOT-LE BLANC informe que l'UFR SSA a reçu un arbitrage favorable sur l'ensemble de ses demandes, ce qui n'est pas le cas pour toute l'université. Elle souhaite mettre en garde pour la prochaine campagne emploi, qui sera sans doute plus difficile.

L'UFR a obtenu la confirmation de la création d'un poste de PRAG d'Economie pour le département d'AES. Ce qui a joué dans les arbitrages favorables, c'est le fait que la géographie ait reporté d'un an la publication d'un poste de professeur.

Il va falloir désormais surveiller de très près la masse salariale. Il est très possible que tous les postes ne puissent pas être publiés l'année prochaine. L'université est dans une situation limite : exécution à 99% du poste du budget « masse salariale ». Cette année, la masse salariale a augmenté d'environ 700 000 euros. Il n'y a aucune création de poste d'enseignant chercheur à l'échelle de l'université cette année.

Olivier KYBURZ informe que des postes Fioraso peuvent être amenés dans la dotation, mais ils sont calculés à 53000 euros par an, ce qui est insuffisant pour payer un maître de conférences. Il faudrait donc deux postes Fioraso pour pouvoir recruter un enseignant. Marianne COJANNOT précise que si les 5 postes Fioraso prévus cette année pour l'université sont créés, ce seront des postes administratifs.

III. Présentation des projets de diplômes à distance et des procédures de modification de maquettes

1) Projets de diplômes à distance

Deux formations sont en cours d'élaboration : l'agrégation externe d'Histoire dans laquelle la Géographie est partie prenante et le Master d'Histoire de l'art.

- Agrégation externe d'Histoire :

Marie Joséphine WERLINGS informe que COMETE est favorable à la création de ce diplôme. La modélisation de la maquette a commencé et le dossier doit être envoyé à COMETE pour le 30 novembre.

Marianne COJANNOT indique que la maquette et le dossier seront votés au CUFR du 15 décembre.

- Master Histoire de l'art :

Brigitte BOISSAVIT-CAMUS expose le choix du Master d'histoire de l'art à distance pour lequel il n'existe pas d'offre au niveau national, à la différence de la licence d'histoire de l'art proposée à distance par l'université de Lille. Le comité de pilotage de cette formation est dirigé par Pascale BALLETT qui est porteuse du projet en binôme avec Anne LE PAS DE SECHEVAL. Cette formation s'adresserait à toute la France, notamment à des usagers en reprise d'études.

L'idée est d'ouvrir le Master 1 l'année prochaine (rentrée 2016) et le Master 2 l'année suivante (rentrée 2017). Ce diplôme est un décalque de la maquette existante du Master d'Histoire de l'art.

Les deux demandes d'ouverture de diplômes à distance sont approuvées à l'unanimité des membres présents ou représentés.

2) Demandes de modification de maquettes

La procédure, cette année, est limitée aux cas d'absolue nécessité, c'est-à-dire aux maquettes ne pouvant fonctionner en l'état.

- Licence d'Histoire :

Deux demandes concernent la licence d'Histoire. Tout d'abord une demande de précision sur une modification qui a été faite l'année dernière, effective ou non. Mascia Reato fera la vérification. Une interrogation porte par ailleurs pour le parcours Histoire-géographie sur l'existence d'un enseignement de préprofessionnalisation au semestre 6 qui serait la continuation de l'EC de préprofessionnalisation de géographie du semestre 5. En géographie, il n'est pas proposé de module spécifique de pré pro de géographie au semestre 6, mais le département ouvre un module d'établissement. Le département d'histoire demande donc à ce que ce module d'établissement puisse être également proposé aux étudiants d'histoire.

La demande est approuvée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

- Master d'Histoire :

La demande de modification porte sur le Master 2 présentiel et accompagné. Il s'agirait de faire fusionner deux parcours car les effectifs sont insuffisants.

La demande est approuvée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

- L et M Histoire de l'art :

Il y a 40 demandes concernant des modifications d'intitulés, ce qui sort du cadre de demandes limitées à l'absolue nécessité. Certaines difficultés doivent être réglées dans la brochure, qui doit être préparée avec soin. Les demandes sont de trois types : sur les EC stages, sur les EC langues et sur des intitulés (visant à des échanges entre S1 et S2).

Pour les stages. Les stages ont dû basculer en bonus aux diplômes et les EC doivent être requalifiés en « expérience professionnelle ».

L'EC Stage est voté à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Pour l'introduction d'EC d'Italien : il est proposé de faire passer l'italien en bonus au diplôme, conformément à la décision issue du débat en CUFR au printemps dernier.

L'EC d'italien est également approuvé, à l'unanimité des membres présents ou représentés moins 1 voix contre et une abstention.

Modification d'intitulés : le vote porte sur le fait de ne pas modifier les intitulés.

La proposition est adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés moins 2 voix contre.

- Licence Sciences sociales :

Le seul changement concerne la modélisation des options de L3 qui, à l'heure actuelle, n'apparaissent pas dans la structure de la maquette. Cela a des répercussions sur les étudiants issus de CPGE, la structure actuelle pouvant perturber l'octroi des crédits aux CPGE.

La demande est approuvée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

IV. Situation budgétaire 2015

Sur l'exécution du budget de l'année 2015, Norbert Villard rappelle que la clôture des engagements (passations de commandes) a eu lieu ce matin 17 novembre. Les UFR et services de l'université ont eu cette année trois semaines de moins que les années précédentes pour clôturer l'exercice.

Il rappelle que le budget 2015 a été réparti de la façon suivante :

- Les départements (niveau licence) ont bénéficié de 11500 euros
- La même somme a été allouée aux lignes de masters.

- 20500 euros avaient été affectés aux bibliothèques.
- **170 115 €** euros avaient été alloués à l'UFR dont 22950 euros pour les vacations des moniteurs de bibliothèques

La dotation 2015 de l'université était de 213615 euros. Il semblerait qu'elle soit la même pour 2016.

Norbert VILLARD explique que pour les licences, les sommes sont attribuées à 80% à égalité entre départements et à 20% en fonction des effectifs.

Pour les lignes de Master, une part fixe de 400 € avait été allouée, le complément étant fonction des effectifs.

Concernant l'exécution du budget, les départements ont dépensé 95,3% de leur budget, les Masters, 84,5%, les bibliothèques, 99% et l'UFR, 89,1%. Pour l'UFR dans sa globalité, on arrive à un taux de consommation de 90% sur la base des engagements.

V. Budget 2016

La question qui se pose est celle des enveloppes internes c'est à dire la répartition de la subvention de l'Université : Norbert VILLARD s'interroge sur la nécessité de maintenir les proportions actuelles licence/master, le montant alloué à la dotation des bibliothèques.

Marianne COJANNOT rappelle que l'an dernier, il avait été décidé d'augmenter le budget des Masters ; or certains masters n'ont pas du tout dépensé leurs crédits cette année.

Elle pense que l'UFR a trop de lignes. Cette fragmentation des lignes est extrêmement lourde pour le service du budget/missions.

Norbert Villard informe que début juillet 2015 seulement 43 % du budget avait été dépensé par les départements et 27 % par les masters.

VI. Dépenses des lignes et fonctionnement du service du budget/missions de l'UFR

Marianne COJANNOT soulève le problème du fonctionnement du service budget/missions qui gère plusieurs centaines de lignes : si dans cette quantité de lignes un nombre important a dépensé 0% de son budget au 1^{er} septembre, cela a pour conséquence de faire peser un travail d'engagement considérable sur le service entre le 1^{er} octobre et le 15 novembre. Il faut absolument revoir cette façon de fonctionner car ce rythme est intenable pour le personnel administratif.

Une première piste à envisager afin de résoudre ce problème serait d'engager les dépenses au maximum avant l'été ; une seconde piste consisterait à réfléchir à une restructuration des lignes en les fusionnant.

Norbert VILLARD rappelle que le budget a été ouvert le 15 janvier 2015. Tous les ans, il envoie un mail d'information aux responsables des départements et leur distribue un document explicatif sur la répartition des dépenses entre ce qui est du domaine de l'UFR et ce qui relève des départements.

La discussion reprend sur la répartition du budget. Marianne COJANNOT remarque que les bibliothèques consomment bien leurs crédits et qu'elle est donc favorable à une reconduction en l'état des montants attribués aux lignes de bibliothèques.

Le débat porte surtout sur une simplification des lignes et la question du budget des masters. La question qui se pose est de savoir si on laisse encore une année d'observation ou si on fusionne ces lignes avec celles des départements. On s'oriente vers un maintien du budget des Masters en l'état pour cette année.

Le budget sera soumis au vote du Conseil de l'UFR le 15 décembre.

Norbert VILLARD informe que le budget 2016 est en cours d'élaboration et devrait pouvoir être utilisé à partir de mi-janvier 2016 (Vu que l'application de la réforme GBCP est pour l'essentiel reportée d'un an).

VII. Conventions

Le Conseil de l'UFR SSA émet à l'unanimité des membres présents ou représentés, **un avis favorable** concernant la convention suivante :

- **Convention avec l'Etablissement public Musée du Louvre** (renouvellement) :

Objet : Collaboration pour la manifestation « Les jeunes ont la parole (JOP) »

VIII. Questions diverses

- Marianne COJANNOT transmet une demande de Bénédicte SERE qui s'interroge sur la date à laquelle les emplois du temps seront disponibles. Mascia Reato répond qu'un point sera fait le 23 novembre avec Mariame KONE.

- Mascia REATO informe qu'elle voudrait procéder aux inscriptions pédagogiques du second semestre à partir du 7 décembre, ceci afin de pouvoir les terminer avant les vacances de Noël. La question du respect de la semaine de révision est soulevée par Marie Joséphine WERLINGS. Un calendrier plus fin (L1/ L2-L3) sera proposé. Il sera toujours possible pour les étudiants de venir en janvier.

- Marie Joséphine WERLINGS s'interroge sur les digicodes : trop de codes sont connus en particulier pour les salles du rez-de -chaussée du bâtiment DD.

- Concernant les questions de sécurité, les voyages pédagogiques et les sorties peuvent être maintenus à condition que Mme COJANNOT soit informée afin qu'elle transmette les demandes au responsable de la sécurité.

- Conseil de perfectionnement et d'évaluation : deux licences test ont été retenues : la licence AES première année et la licence professionnelle Hôtellerie de luxe.

- Tutorat : Vincent DEMONT a repris la charge du tutorat en remplacement d'Albert PIETTE.

- Ligne PLUM (crédit COMUE) Caroline GALLAND pointe le problème de ces lignes. Les crédits seront reconduits pour ceux qui n'ont pas réussi à dépenser l'ensemble de leurs crédits.

- Point sur les étudiants en contrôle terminal en anglais.

La séance est levée à 15h20.